

# AVIS DE MARCHÉ

**NATURE DU MARCHÉ** : Marché public de travaux

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

ETAT - Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer

Accueil de la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer

Bd Constant Colmay

BP 4217

97500 Saint pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411200      Télécopieur : 0508413950

Courriel : [DTAM-975@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:DTAM-975@equipement-agriculture.gouv.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

## **OBJET DU MARCHÉ**

### **Objet du marché :**

Travaux de Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement sur la RN2

**Type de marché de travaux :** Exécution

### **Classification CPV**

Objet principal :45262620-3 : Murs de soutènement

**Lieu d'exécution :** RN2 – 97 500 Saint-Pierre

**L'avis implique :** un marché public

## **CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES**

Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement béton d'environ 15 m de long situé sur la Route Nationale 2 à Saint-Pierre.

Le marché ne comporte pas de tranches

### **Nature et étendue des travaux :**

Les travaux consistent principalement en :

- La démolition du mur existant et son évacuation,
- la réalisation des terrassements nécessaires aux travaux de construction du mur en sécurité (blindage ou talus) et l'évacuation des déblais impropres à leur réutilisation,
- la construction d'un mur de soutènement en béton armé (coffrage, ferrailage et béton),
- la fourniture et pose d'une membrane d'étanchéité,
- la fourniture et la mise en œuvre d'une membrane drainante, d'un drain (y compris raccordement à l'existant),
- le raccordement du drain sur le drain du mur existant,
- la fourniture et la mise en œuvre d'un revêtement en peinture
- la fourniture et la mise en œuvre d'enrobés,
- le remblayage de part et d'autre du mur avec des matériaux issus des déblais ou avec des matériaux d'apports,
- la remise en état des terrains et le nettoyage complet du site et de ses abords, après travaux.

### **Options :**

Possibilité de confier au titulaire du marché la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R.2122-7 du CCP ;

**Acceptation des variantes :** Non

**Prestations divisées en lots :** Non

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

### **Cautionnement et garanties exigés :**

\* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire

**Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

- \* Origine du financement : budget Etat (BOP 203 CFDC) ;
- \* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
- \* Les prix seront fermes actualisables ;
- \* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
- \* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le candidat remettant une candidature, pour un même marché, en tant que membre d'un ou plusieurs groupements pourra le faire à titre individuel.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION****Situation juridique - références requises :**

- \* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;
- \* La forme juridique du candidat ;
- \* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché
- \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;
- \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

**Capacité économique et financière - références requises :**

- \* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
  - \* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;
- Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

A - Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

- \* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché,
- \* Les certificats de qualifications professionnelles éventuels en lien avec la nature du marché,
- \* Les certificats de qualité éventuels, délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes.

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

- \* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
- \* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs

et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.  
L'acheteur n'exige pas la fourniture des documents demandés s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

**Marché non réservé.**

### **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

### **PROCÉDURES**

**Type de procédure :** Procédure adaptée  $\geq$  90 000 €.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

#### **Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

### **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** DTAM-MUR-RN2M01-02

#### **Autres informations :**

- \* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* A titre indicatif, les prestations commenceront au second trimestre 2024 pour une durée de 5 mois (périodes de préparation et de travaux) ;
- \* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP sont éliminées ;
- \* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- \* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

- \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- \* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- \* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<https://marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "DTAM-MUR-RN2M01-02", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- \* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;
- \* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- \* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- \* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
- \* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;
- \* Les offres seront transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<https://marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "DTAM-MUR-RN2M01-02", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

### **PROCÉDURES DE RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint Pierre et Miquelon

Adresse : Place Lieutenant Colonel Pigeaud

BP. 4200

97500 Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411030

Courriel : [courrier@spm975.gouv.fr](mailto:courrier@spm975.gouv.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://saint-pierre-et-miquelon.tribunal-administratif.fr>

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

\* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

\* Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : 23 / 02 / 2024**

**ADRESSES COMPLÉMENTAIRES**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Nom de l'organisme : Direction du territoire de l'alimentation et de la mer

Point de contact : chargée de mission commande publique

Adresse : Boulevard Constant Colmay

BP4217

97500C : Saint Pierre et Miquelon

Courriel : [cmcp.sg.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:cmcp.sg.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr)